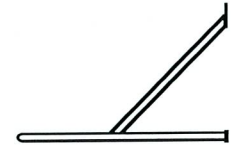


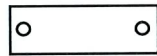
6



7



8



9



10



11



12



13



14

15	32	rondelle M8
13	16	vis H M8x40
12	32	vis H M8x20
11	184	vis tête fendue M4x16
10	32	plaquette taraudée M8
9	92	plaquette taraudée 2xM4
8	92	crochet en plastique
7	2	oreille droite
6	2	oreille gauche
5	4	poteau double
4	4	renfort
3	4	équerre droite
2	4	équerre gauche
1	4	transversale

Repère	Nombre	Désignation	Matière	
		Echelle : ~	Modifications	
		Date : 22/07/08		
		Dessiné par : C. Liébert	02	
		Vérifié par :	01	
			00	
		BUTS de FOOT à 11 BASCULABLE en ALU modèle "Clairefontaine" Nomenclature pour une paire	Réf. Sport France 72021 ter	
			Client	Page 1/3

sport france

17, rue de Précy
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

PRESCRIPTIONS POUR IMPLANTATION, MONTAGE ET MAINTENANCE

1. Identification de l'équipement

Nom de l'équipement : BUTS de FOOT à 11 BASCULABLE en ALU
Référence : 72021 ter
Nom du fournisseur : SPORT FRANCE
Adresse du fournisseur : 17, rue de Précy 60820 Boran sur Oise
Téléphone : 03 44 21 90 40
Télécopie : 03 44 21 28 45

2. Usage - Implantation

Site déconseillé : aucun
Zone d'implantation : terrain plan et horizontal
Nature des fondations : béton dosé à 250 kg avec un temps de séchage nécessaire de 2 semaines.

3. Montage

En suivant les plans de montage et de scellement joints.

4. Mise en service de l'installation

A l'issue des travaux d'installation, un test de vérification de la stabilité et de la solidité devra être effectué selon les modalités d'essais définies dans l'**annexe 1 du décret n°96-495 du 4 juin 1996**.

Pour les cages de buts de football, de handball et de hockey :

- Un essai statique sera réalisé en suspendant une charge de 180 kg verticalement au milieu de la barre transversale de la cage du but pendant une durée d'une minute, la charge devant être distante du sol de 20 cm.
- Ce seul essai peut, dans certains cas, ne pas être suffisant pour vérifier la stabilité des équipements qui constitue également une des exigences essentielles de sécurité. En conséquence, il est préconisé de compléter l'essai vertical par une vérification complémentaire (essai horizontal force 110 kg tel que prévu à l'annexe 1 ou, à défaut, essai de balancement de la charge d'avant en arrière, en amenant l'axe de celle-ci à au moins 30cm de part et d'autre de la verticale du but (Note ministérielle du 23/12/96).
- Après les essais, l'équipement et le système de fixation ou de contrepoids ne devront pas avoir subi de rupture, déplacement ou déformation.

5. Obligations réglementaires

Le propriétaire de l'équipement doit établir un plan de vérification et d'entretien, en précisant la périodicité des vérifications.

Il est conseillé d'effectuer des vérifications simples tous les 3 mois, examen visuel des équipements et essai manuel (ébranlement des montants ou poteaux) pour tester la solidité des fixations.

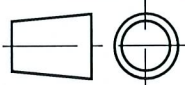
Il est conseillé d'effectuer des vérifications lourdes tous les deux ans, (tests de stabilité et de solidité suivant l'annexe 1 du décret n°96-495 du 4 juin 1996).



17, rue de Précy
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 21/07/08



Dessiné par : C. Liébert

Vérfié par :

Modifications

02

01

00

BUTS de FOOT à 11 BASCULABLE en ALU
modèle "Clairefontaine"

Notice d'entretien

Réf. Sport France
72021 ter

Client

Page 2/3

6. Maintenance

6.1 Maintenance préventive

Nettoyage

- Fréquence : 1 fois par an pour site en accès surveillé, 2 fois par an pour site en accès libre.
- Produits à utiliser : détergents non nocifs (eau savonneuse par exemple).

Traitement et protection de surface

- Fréquence : non déterminée
- Produits à utiliser : nous consulter

Fixations (resserrage)

- Fréquence : tous les 3 mois pour site en accès surveillé, tous les mois pour site en accès libre.
- Outils, pièces à utiliser : petit tournevis plat, clé de 13, clé de 19.

Pièces exigeant un entretien particulier

- Fréquence : sans objet
- Produits à utiliser : sans objet

Marquage indélébile et visible

- Nom du fournisseur : SPORT FRANCE (voir marquage de l'équipement).
- Année de fabrication : voir plaque apposée sur l'équipement.
- Avertissement rappelant le mode d'installation de l'équipement: voir instructions figurant sur l'équipement.

6.2 Maintenance corrective

Prescriptions pour dépose totale

- Protection de l'équipement :
- Protection des scellements et ancrages :



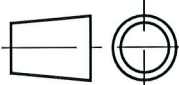
Assurer la protection et prévenir l'accès par un ruban adhésif autour de l'équipement.
Nous consulter (partie technique).



17, rue de Précy
60820 BORAN S/OISE
Tél. 03 44 21 90 40
Fax 03 44 21 28 45

Echelle : ~

Date : 21/07/08



Dessiné par : C. Liébert

Vérfié par :

Modifications

02

01

00

BUTS de FOOT à 11 BASCULABLE en ALU
modèle "Clairefontaine"

Notice d'entretien

Réf. Sport France
72021 ter

Client

Page 3/3